

## Révision du SCOT du Pays du Cotentin

### Bilan de la concertation



Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical en date du 28 février 2020

La Présidente,

## Sommaire

### Introduction ..... p.3

1. Les modalités de concertation prévues par le SCoT du Pays du Cotentin ..... p.4
2. Les modalités de concertation permettant au public de s'exprimer et faire part de ses observations ..... p.4
3. L'organisation de la concertation tout au long de la procédure de révision du SCoT ..... p.4
4. Les actions menées pour l'information et la participation du public ..... p.5

### Partie 1 : Les actions d'information et de communication pour le public ..... p.6

1. La mise à disposition du public d'un dossier de concertation ..... p.7
2. La mise en place d'une exposition ..... p.7
3. Les publications d'encarts de presse et d'articles consacrés à la révision du SCoT ..... p.12
4. La mise à disposition des documents du SCoT sur le site Internet du SCoT .. p.18
5. La tenue de réunions publiques..... p.19
6. La mobilisation des partenaires et des élus ..... p.21

### Partie 2 : La prise en compte des contributions dans le cadre de la révision du SCoT du Pays du Cotentin ..... p.23



## INTRODUCTION

## 1. Les modalités de concertation prévues par le SCoT du Pays du Cotentin

Par délibération du Comité syndical en date du 6 avril 2017, le Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Cotentin prescrivait la révision du schéma de cohérence territoriale du Pays du Cotentin et fixait les modalités de concertation permettant l'accès à l'information tout au long de la procédure.

La concertation devant alors s'organiser de la manière suivante :

- Communication par voie de presse.
- Communications sur le site Internet du Syndicat Mixte du SCoT.
- Mise à disposition de documents d'information concernant la révision : par exemple des documents d'étape, de synthèse de communication.
- Organisation de réunions publiques.
- Organisation d'une exposition.
- Recueil des avis, remarques et contributions au moyen de registres disponibles en divers points du territoire.

## 2. Les modalités de concertation permettant au public de s'exprimer et faire part de ses observations

Le public a pu faire ses observations et remarques sur :

- Les registres d'observations mis à disposition dans les lieux suivants :
  - Siège administratif de la Communauté d'agglomération du Cotentin, 8 rue des Vindits, Cherbourg-Octeville, Cherbourg-en-Cotentin.
  - Pôle de proximité du Val de Saire, 15 rue du stade, Quettehou.
  - Pôle de proximité de Montebourg, 16 rue du Général Leclerc, Montebourg.
  - Pôle de proximité du Cœur du Cotentin, 22 rue de Poterie, Valognes.
  - Pôle de proximité de la Côte des Isles, 15 rue du Becqueret, ZA Pré Bécouffret, Barneville-Carteret.
  - Pôle de proximité de la Vallée de l'Ouve, 19 avenue Division Leclerc, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

- Pôle de proximité de Saint-Pierre-Église, rue de la Boularderie, Saint-Pierre-Église.
  - Pôle de proximité de Douve et Divette, ZA le Pont, Martinvast.
  - Pôle de proximité des Pieux, 31 route de Flamanville, Les Pieux.
  - Maire de la Hague, 8 rue des Tohagues, Beaumont-Hague.
  - Mairie de Cherbourg-en-Cotentin, Place Napoléon, Cherbourg-Octeville, Cherbourg-en-Cotentin.
  - Siège administratif de la Communauté de commune de la Baie du Cotentin, 2 le Haut Dick, Carentan, Carentan-les-Marais.
  - Mairie de Sainte-Mère-Église, 6 rue Cap de Laine, Sainte-Mère-Église.
- Sur le site Internet consacré au SCoT du Pays du Cotentin (espace contact du site [www.scot-cotentin.fr](http://www.scot-cotentin.fr)).
  - Par voie postale à l'adresse suivante :

SCoT du Pays du Cotentin  
Service Urbanisme Planification de la CAC  
Mairie déléguée de Tourlaville  
50110 Cherbourg-en-Cotentin

## 3. L'organisation de la concertation tout au long de la procédure de révision du SCoT

### Les deux grandes étapes ayant ponctué la concertation lors de la révision du SCoT

Conformément au code de l'urbanisme, la concertation doit être pleine et sincère. C'est pourquoi celle-ci s'est appuyée sur 2 grandes étapes de la construction du SCoT.

- L'étape diagnostic / Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Le diagnostic met en évidence de grands enjeux prospectifs et les défis qui s'imposent au territoire du SCoT.

Le PADD, quant à lui, fixe le projet stratégique du territoire à long terme. Il apporte en cela des réponses aux enjeux et défis révélés dans la phase de diagnostic.

- L'étape Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui traduit réglementairement les objectifs exprimés dans le PADD.

Le public a reçu une information régulière lors de l'avancement de chacune de ces étapes et a été invité à y contribuer.

#### La durée de la concertation

La concertation a débuté le 6 avril 2017 et s'est clôturée le 28 février 2020.

## 4. Les actions menées pour l'information et la participation du public

Les objectifs et modalités pris dans le cadre de la délibération relative à la concertation ont été mis en œuvre durant le processus du SCoT.

Les actions réalisées sont les suivantes :

- Les actions d'information et de communication pour le public :
  - La mise à disposition du public d'un dossier de concertation complété à chaque étape du SCoT.
  - La mise en place d'une exposition.
  - La publication d'articles et d'encarts de presse consacrés au SCoT.
  - La mise à disposition des documents du SCoT au gré de l'avancement de l'élaboration du SCoT sur le site internet qui lui est consacré.
- Les actions pour la participation du public :
  - Les registres de concertation mis à disposition du public pour recueillir leurs remarques, avis, observations, questions.
  - Les réunions publiques.

Les différents supports et moyens déployés pour la mise œuvre de la concertation ont permis aux citoyens d'être informés de la démarche de révision du SCoT.

Ils ont également pu contribuer et co-construire le projet de territoire par le biais des réunions publiques et du registre de concertation, par voie électronique ou postale.



## Partie 1

### Les actions d'information et de communication pour le public

## 1. La mise à disposition du public d'un dossier de concertation

Ce dossier de concertation comprenait aussi bien le porter à connaissance de l'État que les divers documents du SCoT qui venaient l'alimenter au fur et à mesure de son avancement.

Ces pièces ont été mis à disposition du public aux sièges des pôles de proximité, de la Communauté d'agglomération du Cotentin, de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin, de la mairie de Sainte-Mère-Église, de la Hague et de Cherbourg-en-Cotentin.

A l'issu de la phase de concertation, aucune contribution n'a été faite.

### Exemple de registre de concertation sur le pôle de proximité de la Côte des Isles



## 2. La mise en place d'une exposition

Trois jeux de panneaux sont venus accompagner le processus de révision du SCoT, au moment du diagnostic, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables et, enfin, du Document d'Orientation et d'Objectifs.

Tous les panneaux sont exposés aux sièges des pôles de proximité, de la Communauté d'agglomération du Cotentin, de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin, de la mairie de Sainte-Mère-Église, de la Hague et de Cherbourg-en-Cotentin.

Ils sont également consultables dans l'onglet « concertation » du site Internet consacré au SCoT du Pays du Cotentin.

### Le diagnostic

Au total, ce sont 5 panneaux qui présentent :

- Ce qu'est un SCoT.
- Les grands résultats du bilan du SCoT en vigueur.
- Les enjeux et les défis auxquels est confronté le territoire du SCoT.

### Exemple d'exposition diagnostic et PADD sur le pôle de proximité des Pieux



## Exemple d'exposition diagnostic ai siège de la Communauté d'agglomération du Cotentin



### Les panneaux d'exposition du diagnostic

#### Un Schéma de Cohérence territoriale pour préparer l'avenir

**Qu'est-ce qu'un SCOT ?**

- Le SCOT signifie Schéma de Cohérence Territoriale. C'est un document d'urbanisme pour organiser les grandes orientations de territoire et pour construire son avenir sur plus de 20 prochaines années.
- Le SCOT a une portée réglementaire. Les documents d'urbanisme locaux (PLU, PLU i, les importantes opérations d'aménagement doivent être compatibles avec les objectifs définis dans le SCOT.

**Le périmètre du SCOT du Pays du Cotentin**

- Le Pays du Cotentin regroupe 100 communes réparties sur 2 intercommunalités :
- La Communauté d'agglomération du Cotentin, 112 communes, 313 536 habitants en 2014 ;
- La Communauté de communes de la Baie du Cotentin, 30 communes, 23 330 habitants en 2014 ;
- 1 854 km<sup>2</sup>, soit 32 % de la Manche.

**Un objet complexe qui implique de réfléchir aux relations locales et internes que le territoire pourra avoir avec la Manche, la Normandie, l'Europe et l'étranger.**

**Un document en trois temps**

Étape 1 : Le diagnostic et l'état initial du territoire  
Étape 2 : Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)  
Étape 3 : Le document d'orientation et de programmation (DOP)

**Si vous êtes intéressé !**  
Pour télécharger des documents, poster une contribution... Rendez-vous sur [www.sco.tcotentin.fr](http://www.sco.tcotentin.fr)

Syndicat Mixte du SCOT du Pays du Cotentin  
Mairie déléguée de Tourville  
300 rue de France  
50133 CHEBOURG-EN-COTENTIN  
Borneaux@scotcotentin.fr

#### Un Schéma de Cohérence territoriale pour préparer l'avenir

**Le SCOT en vigueur de 2011**

**Un positionnement pour décloisonner le territoire du Pays du Cotentin**

**« Un pays qui s'ouvre et s'engage pour se développer et développer ses activités »**

**Plus nombreux et plus grands, nous et nos territoires sont désormais engagés à l'échelle :**

- du territoire national ;
- de l'ensemble du territoire euro-cotentin.

**Quel bilan du SCOT en vigueur de 2011 ?**

| Les grands objectifs fixés  | Les résultats de l'évaluation                         | Un état d'évolution |
|---|---|---------------------|
| Population :<br>→ + 18 000 habitants entre 2010-2019<br>→ + 900 hab./an           | → 1 841 habitants entre 2010-2019<br>→ + 388 hab./an  | → + 6 sur 2013-2017 |
| Logements :<br>→ + 29 800 logements à 2020<br>→ + 4 400 logements entre 2013-2024 | → + 1 596 logements entre 2013-2024<br>→ + 497 hab/an | → 1 sur 2013-2017   |
| Emplois :<br>→ + 17 000 - 18 000 emplois à 2020<br>→ + 850 emplois/an             | → + 111 emplois entre 2008-2013<br>→ + 28 emplois/an  | → 1 sur 2013-2017   |
| Consommation foncière :<br>→ + 105 ha/an  | → + 119 ha/an   | → 1 sur 2013-2017   |

**Mais une révision de SCOT, attendue nécessaire par :**

- l'évolution du territoire (évolution démographique, territoriale) ;
- une évolution législative impliquant de traiter de nouveaux thèmes (égalité de territoires, temps des déplacements...) ;
- la confirmation des projets d'urbanisation à l'horizon ;
- l'adaptation au changement climatique...

**Si vous êtes intéressé !**  
Pour télécharger des documents, poster une contribution... Rendez-vous sur [www.sco.tcotentin.fr](http://www.sco.tcotentin.fr)

Syndicat Mixte du SCOT du Pays du Cotentin  
Mairie déléguée de Tourville  
300 rue de France  
50133 CHEBOURG-EN-COTENTIN  
Borneaux@scotcotentin.fr

#### Un Schéma de Cohérence territoriale pour préparer l'avenir

**Un essouffissement du mode de développement du territoire ?**

**Localisation de la population au sein du territoire en 2014**

Agglomération : 200 000 hab. (50% du territoire)  
Cotentin : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Moyenne : 100 000 hab. (25% du territoire)

**Une trajectoire démographique qui s'essouffit depuis les années 1990-1995**

Évolution de la population (1990-2014) :  
1990 : 100 000 hab.  
2000 : 105 000 hab.  
2010 : 110 000 hab.  
2014 : 111 000 hab.

**L'urbanité représente l'un des principaux enjeux du territoire tant sur le plan démographique qu'économique :**

- La croissance démographique est liée à la capacité qu'aura le territoire d'accueillir des populations, notamment plus jeunes. Le vieillissement de la population a pour effet de déstabiliser un tissu rural qui, jusqu'alors, se renouvait 1990-1995, compensant en partie son poids démographique négatif ;
- L'industrie est encore fortement présente sur le territoire, portée par des spécificités comme la production énergétique, agroalimentaire, la construction navale, etc. Son centre d'activité demeure en même temps que celui du secteur progressif. Malheureusement, le secteur n'est ni en volume ni en diversité aussi développé qu'il le pourrait être ;
- Une réflexion économique sur le territoire 2010-2020 regardera les filières successives, mais des besoins d'adaptation/formation des actifs en regard des évolutions technologiques, robotiques, énergétiques...

**Localisation de l'emploi au sein du territoire en 2014**

Agglomération : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Cotentin : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Moyenne : 100 000 hab. (25% du territoire)

**Une trajectoire de l'emploi bien orientée sur long terme en réalité entre 2009-2014**

Évolution de l'emploi (2009-2014) :  
2009 : 100 000 emp.  
2010 : 105 000 emp.  
2011 : 110 000 emp.  
2012 : 115 000 emp.  
2013 : 120 000 emp.  
2014 : 125 000 emp.

**Si vous êtes intéressé !**  
Pour télécharger des documents, poster une contribution... Rendez-vous sur [www.sco.tcotentin.fr](http://www.sco.tcotentin.fr)

Syndicat Mixte du SCOT du Pays du Cotentin  
Mairie déléguée de Tourville  
300 rue de France  
50133 CHEBOURG-EN-COTENTIN  
Borneaux@scotcotentin.fr

#### Un Schéma de Cohérence territoriale pour préparer l'avenir

**Des bassins de vie structurés... cloisonnés ?**

**Une organisation multipolaire du territoire**

Agglomération : 200 000 hab. (50% du territoire)  
Cotentin : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Moyenne : 100 000 hab. (25% du territoire)

**Quelques équipements métropolitains de Cherbourg-en-Cotentin**

Agglomération : 200 000 hab. (50% du territoire)  
Cotentin : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Moyenne : 100 000 hab. (25% du territoire)

**Principalement, le territoire à long terme doit constituer comme un territoire de « bas » à travers les différents bassins de vie qui le constitue et s'organiser par sous-régions créant une forme de cloisonnement.**

- Le territoire est organisé en bassins de vie de sorte la commune principale regroupe sur son espace rural grâce à une offre en équipements et services permettant aux habitants de satisfaire leurs besoins à la quotidien. Pour autant, il certains bassins de vie qui sont très isolés (notamment) dans certains cas de Cherbourg-en-Cotentin, La Hague et Les Pieux, d'autres semblent en revanche plus cloisonnés.
- Cherbourg-en-Cotentin est un pôle d'équipement majeur avec des infrastructures métropolitaines (SCOT, Les Terrasses, centre culturel, lycée, ports, aéroport...) qui devraient lui permettre de participer à l'équilibre régional. Mais son attractivité dépendra aussi de l'extérieur attirée son rayonnement.

**Un réseau dense de communication**

Agglomération : 200 000 hab. (50% du territoire)  
Cotentin : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Moyenne : 100 000 hab. (25% du territoire)

**Quelques infrastructures d'importance pour les mobilités internes et externes au Pays du Cotentin**

Agglomération : 200 000 hab. (50% du territoire)  
Cotentin : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Moyenne : 100 000 hab. (25% du territoire)

**Si vous êtes intéressé !**  
Pour télécharger des documents, poster une contribution... Rendez-vous sur [www.sco.tcotentin.fr](http://www.sco.tcotentin.fr)

Syndicat Mixte du SCOT du Pays du Cotentin  
Mairie déléguée de Tourville  
300 rue de France  
50133 CHEBOURG-EN-COTENTIN  
Borneaux@scotcotentin.fr

#### Un Schéma de Cohérence territoriale pour préparer l'avenir

**Une offre touristique verte**

Agglomération : 200 000 hab. (50% du territoire)  
Cotentin : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Moyenne : 100 000 hab. (25% du territoire)

**Quelques productions locales reconnues qui contribuent à la sécurité du Pays du Cotentin**

Agglomération : 200 000 hab. (50% du territoire)  
Cotentin : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Moyenne : 100 000 hab. (25% du territoire)

**La naturalité est essentielle lorsque l'on est question d'attractivité. Elle se concrétise en partie au travers des ressources que le territoire est en capacité d'offrir en rapport avec les besoins identifiés des populations.**

- Les activités touristiques s'organisent autour de 3 thématiques : la lagune maritime, la mer, l'histoire, l'histoire, la nature et le terroir, qui influent à une expérimentation multiple d'un territoire au passé riche et mouvementé, à la culture ancestrale et forte. Le territoire est une ressource précieuse de référence en écotourisme, malgré une image encore limitée et une mise en valeur insuffisante.
- Le territoire doit proposer et se différencier en matière de services touristiques (l'usage d'un territoire dans lequel il est bien vivre, préserver les espaces identitaires entre terre et mer, terre et bocage).

**Quelques axes et projets environnementaux du Pays du Cotentin**

Agglomération : 200 000 hab. (50% du territoire)  
Cotentin : 100 000 hab. (25% du territoire)  
Moyenne : 100 000 hab. (25% du territoire)

**Si vous êtes intéressé !**  
Pour télécharger des documents, poster une contribution... Rendez-vous sur [www.sco.tcotentin.fr](http://www.sco.tcotentin.fr)

Syndicat Mixte du SCOT du Pays du Cotentin  
Mairie déléguée de Tourville  
300 rue de France  
50133 CHEBOURG-EN-COTENTIN  
Borneaux@scotcotentin.fr

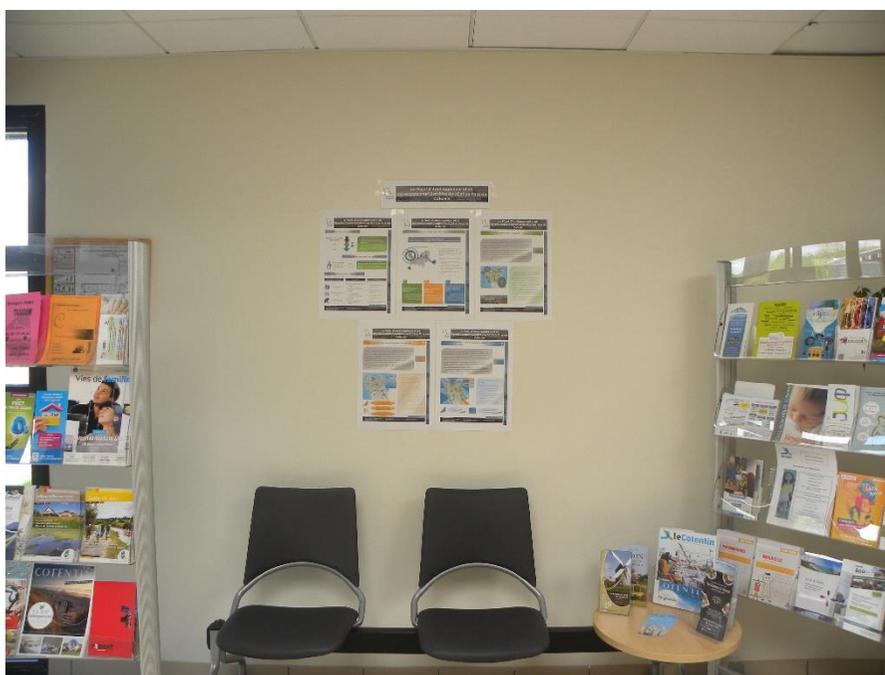
## Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

5 panneaux expriment la portée du projet politique du SCoT.

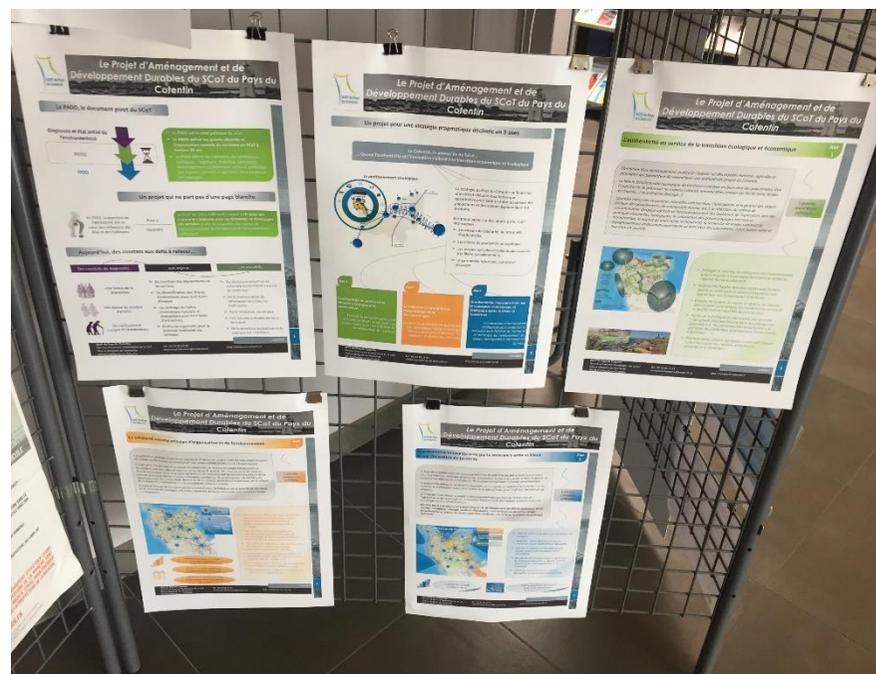
Ils s'articulent autour :

- Des grands défis qui se posent au territoire du SCoT.
- De la présentation de la ligne stratégique que le SCoT se propose de mener.
- De la déclinaison de cette stratégie en trois grands objectifs.

### Exemple d'exposition du PADD sur le pôle de proximité de la Côte des Isles



### Exemple d'exposition du PADD sur le pôle de proximité de Douve et Divette



## Les panneaux d'exposition du PADD

### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCOT du Pays du Cotentin

**Le PADD, le document pivot du SCOT**

**Diagnostic et état initial de l'environnement**

PADD  
DOO

**Un projet qui ne part pas d'une page blanche**

En 2011, la question de l'attractivité est au cœur des réflexions des élus et des habitants

Pour y répondre

Le SCOT de 2011 s'inscrit comme « un pays qui s'ouvre et s'organise pour se renouveler et développer ses activités » afin de répondre aux enjeux de développement du territoire et de reconquête territoriale.

**Aujourd'hui, des constats aux défis à relever...**

| Des constats du diagnostic...  | ...aux enjeux...  | ... et aux défis  |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Une baisse de la population</li> <li>Une baisse du nombre d'emplois</li> <li>Un vieillissement marqué de la population</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>De maintien des équipements et de services</li> <li>De diversification des filières économiques pour tous types d'emploi</li> <li>De calibrage de l'offre économique foncière et immobilière pour tous types d'entreprises</li> <li>D'offre de logements pour le parc résidentiel des ménages</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>De déconcentration et de notoriété du territoire vis-à-vis de l'extérieur</li> <li>De la concentration du développement dans les métropoles</li> <li>De la révolution numérique</li> <li>Des nouveaux modes de vie et de travail</li> <li>De la transition écologique et du changement climatique</li> </ul> |

CONTACT: SCOT du Pays du Cotentin, Service Urbanisme-Planification de la CAC, Mairie déléguée de Tourville, 50130 Cherbourg-en-Cotentin, Tél. 02 33 88 15 93, email: scot@scotcotentin.fr, http://www.scotcotentin.fr

### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCOT du Pays du Cotentin

**Un projet pour une stratégie pragmatique déclinée en 3 axes**

Le Cotentin, la presqu'île du futur...  
... Quand l'authenticité et l'innovation s'allient à la transition économique et écologique

**Le positionnement stratégique**

La stratégie du Pays du Cotentin se fonde sur une attractivité plus qualitative que quantitative pour faire un futur au service des populations et des acteurs économiques du territoire.

Elle prend appui sur des atouts qui lui sont intrinsèques :

- Les valeurs de solidarité, de proximité, d'authenticité
- Les filières de production énergétique
- Les terroirs agricoles et halieutiques associés à la filière agroalimentaire
- Le patrimoine historique, culturel et paysager

**Axe 1** L'authenticité au service de la transition écologique et économique

Faire de la durabilité plus qu'un concept, un mode de vie pour une vieillesse humaine et épanouissante de l'aménagement du territoire

**Axe 2** La solidarité comme principe d'organisation et de fonctionnement

Le choix d'une attractivité qualitative par un maillage urbain et rural qui crée des complémentarités et encourage des capacités de choisir des habitats

**Axe 3** Une économie innovante tirée par la croissance économique et écologique verte et bleue et l'ouverture

L'innovation et la transition écologique pour renforcer la notoriété et la qualité du territoire et participer au renforcement du réseau métropolitain européen

CONTACT: SCOT du Pays du Cotentin, Service Urbanisme-Planification de la CAC, Mairie déléguée de Tourville, 50130 Cherbourg-en-Cotentin, Tél. 02 33 88 15 93, email: scot@scotcotentin.fr, http://www.scotcotentin.fr

### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCOT du Pays du Cotentin

**L'authenticité au service de la transition écologique et économique**

**Axe 1**

L'ombrière d'un développement qualitatif s'appuie sur des espaces naturels, agricoles et paysagers qui permettent de revendiquer une authenticité propre au Cotentin.

La bonne fonctionnalité écologique du territoire contribue au bien-être des populations, d'où l'importance de préserver les espaces naturels remarquables (marais du Val de Saire, forêts de Vouville...) et arborées (boisage...).

La préservation des ressources naturelles comme l'eau, l'anticipation et la gestion des risques (risques de ruisselements, de submersion marine, etc.), la réduction du rythme de consommation d'espace agricole et l'accompagnement des évolutions de l'agriculture vers des pratiques raisonnées, biologiques, la valorisation des grands paysages littoraux et rétro-littoraux, le respect du patrimoine architectural, la recherche de modes constructifs énergétiquement performants participent au bien-être des populations, à leur bonne santé et leur mixe en sécurité.

5 grandes orientations politiques

➤ Protéger et valoriser les ressources environnementales pour une gestion dynamique favorisant durabilité et capacité de renouvellement

➤ Valoriser les façades littorales en lien avec le littoral, en renforçant la culture d'adaptation aux risques face aux changements climatiques

➤ Prendre en compte les enjeux de gestion de l'espace agricole pour accompagner les mutations au service de la qualité et de la résilience des productions

➤ Renforcer la politique de valorisation patrimoniale

➤ Des grands paysages remarquables aux paysages de proximité, « du patrimoine bâti remarquable à la profusion de patrimoines architecturaux, vernaculaires, historiques... »

➤ Réutiliser et/ou adapter des modes constructifs propres au territoire pour une meilleure performance énergétique et climatique

CONTACT: SCOT du Pays du Cotentin, Service Urbanisme-Planification de la CAC, Mairie déléguée de Tourville, 50130 Cherbourg-en-Cotentin, Tél. 02 33 88 15 93, email: scot@scotcotentin.fr, http://www.scotcotentin.fr

### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du SCOT du Pays du Cotentin

**La solidarité comme principe d'organisation et de fonctionnement**

**Axe 2**

L'organisation spatiale du territoire cherche à renforcer et parfois créer les liens entre les villes, les villages et les bourgs qui tirent profit des atouts complémentaires de chaque espace.

Il s'agit alors d'organiser le territoire en espaces de vie urbains et ruraux fonctionnels et dynamiques par une offre de logements variée et de qualité, de commerces et de services, dont le numérique, pour tous types de besoins, de mobilités spatiales ou de travers de la colonne vertébrale Ferret-Carville-Volognes-Cherbourg, du renforcement du MANEG, du développement de co-citoyenneté, du vélo et de la marche, permettant l'expression de la culture de la proximité Cotentinaise et une plus grande cohésion interne.

Il s'agit de donner au tourisme un rôle essentiel dans l'affirmation de la notoriété du territoire et de diversité de pratiques culturelles, sportives, de loisirs, adressées aux touristes comme aux habitants.

6 grandes orientations politiques

➤ Une architecture urbaine et rurale au service d'un mode de développement solidaire allant du renforcement des fonctions métropolitaines et du renforcement de la proximité

➤ Des mobilités internes physiques et virtuelles pour diminuer les temps de déplacements et offrir plus de liberté aux habitants et aux acteurs économiques

➤ Une offre de logements maîtrisée et proposée aux parcours résidentiels et à une croissance qualitative et solidaire

➤ Le tourisme comme moyen d'amplifier la solidarité et l'authenticité d'un patrimoine culturel, naturel, et bâti vivant

➤ Une organisation commerciale qui privilégie la proximité et l'accessibilité pour tous

➤ Des équipements à développer pour tous, et pour tous les types d'usages

218 000 habitants d'ici 2040 (-15 000 habitants)

18 000 à 20 000 logements supplémentaires d'ici 2040

750 ha max. de foncier pour le développement résidentiel d'ici 2040

CONTACT: SCOT du Pays du Cotentin, Service Urbanisme-Planification de la CAC, Mairie déléguée de Tourville, 50130 Cherbourg-en-Cotentin, Tél. 02 33 88 15 93, email: scot@scotcotentin.fr, http://www.scotcotentin.fr



### 3. Les publications d'encarts de presse et d'articles consacrés à la révision du SCoT

Chacun des articles de presse se faisait écho de la tenue des échanges à diverses occasions du processus de révision du SCoT du Pays du Cotentin, soit en séminaire avec les élus, soit lors des réunions publiques avec les administrés.

En outre, des encarts presse sont venus répandre l'information concernant la tenue de réunions publiques dans le cadre du PADD et du DOO.

Enfin, des affiches annonçant la tenue de réunions publiques ont été relayées par une information au public par voie d'affichage.

#### Le diagnostic



### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)



Exemples d'encarts annonçant les réunions publiques, Presse de la Manche le 19 et 24/11/2018



## POLITIQUE

### Réunion publique du Scot du Cotentin le 26 novembre

Une réunion publique de présentation et de débat autour du diagnostic et du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du schéma de cohérence territoriale (Scot) du Cotentin, actuellement en révision, aura lieu le lundi 26 novembre, à 18 heures dans la salle RN13, place du Château, à Valognes.

Après un an d'études et de réunions de concertation, associant largement les élus du territoire, une étape a été franchie dans la révision du Scot du pays du Cotentin : la réalisation du projet d'aménagement et de développement durable, qui expose le projet politique porté par le territoire à l'échéance 2040 et fixe les grands objectifs que devront poursuivre les politiques locales d'urbanisme en matière d'habitat, de déplacements, d'environnement, d'économie...

Plus d'informations, ou pour télécharger et commenter les documents, rendez-vous sur le site internet [www.scot-cotentin.fr](http://www.scot-cotentin.fr).

## URBANISME

### Réunion publique organisée par la CAC lundi

La communauté d'agglomération du Cotentin (CAC) organise une réunion publique de présentation et de débat autour du diagnostic et du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) du SCOT en révision.

Cet événement se tiendra ce lundi 26 novembre, à 18 heures dans la salle RN13, place du Château à Valognes.

« Le PADD expose le projet politique porté par le territoire à l'échéance 2040 : c'est la vision de ce que l'on veut faire du territoire. Il fixe les grands objectifs que devront poursuivre les politiques locales d'urbanisme en matière d'habitat, de déplacements, d'environnement, d'économie... », explique Emmanuel Lehmann, ingénieur urbaniste.

Plus d'informations sur [www.scot-cotentin.fr](http://www.scot-cotentin.fr)

Exemple d'affiche annonçant la réunion publique du PADD



# SCOT

## DU PAYS DU COTENTIN

---

# Réunion publique

---

Présentation et débat autour du diagnostic et du projet de d'aménagement et développement durable

Lundi 26 novembre 2018  
à 18h00

Salle « RN 13 »  
Place du château – Valognes

SCOT du Pays du Cotentin  
Service Urbanisme et Planification  
Mairie déléguée de Tourlaville - 109 rue des prairies - 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN  
Tél : 02 33 88 15 93

www.scot-cotentin.fr

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Ouest France le 31/01/2020

Actualités
Orientation et Objectifs



### Carentan les Marais. Le Schéma de cohérence territoriale en réflexion

Enclenché en 2017, le processus d'élaboration du Schéma de cohérence territoriale suit son cours. Lundi, une réunion publique s'est tenue.



**Le débat**

Lundi, vingt personnes, autour des élus, ont assisté à la réunion publique de présentation du Schéma de cohérence territoriale (Sct) du pays du Cotentin de 2020 à 2040, dans la salle des fêtes.

Yveline Druetz, présidente du Scot du Cotentin, a rappelé que les marais se sont fortement modifiés au cours d'années, pendant l'année dernière, afin d'élaborer le Document d'orientation et d'objectifs (DOO) du Scot du pays du Cotentin de 2020 à 2040. Celui-ci « s'inscrit dans la continuité du Scot de 2009 à 2019 », a expliqué la présidente.

Nicozée Lamy, membre du bureau d'études Economie, aménagement, urbanisme, a présenté le DOO du Scot du pays du Cotentin, opposable aux documents d'urbanisme et de planification locale.

Ce dernier met en musique l'ambition des élus pour le territoire, transmise dans le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Scot. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie, de fournir des emplois suffisants et diversifiés, de renforcer la proximité entre lieu de vie, emplois, services et loisirs, d'adapter le territoire au changement climatique. Tout en respectant les réglementations en vigueur sur la biodiversité, les ressources en eau, le développement résidentiel, commercial et économique et l'artificialisation des terres naturelles et agricoles.

Maintenant, aucune installation ne peut être construite hors de la continuité d'un village d'au moins 80 habitations. « À Quineville, sur le marais Cœqueux, zone de replis en cas de montée des eaux, il y a une église et 25 habitations. Ce village pourrait-il se développer ? », questionne une élue. « On attend la réponse de l'État », répond Yveline Druetz, maire de la commune nouvelle La Hague.

Au niveau des activités agricoles : « Sera-t-il possible de créer de nouveaux étés ? » Ce à quoi répond Nicozée Lamy : « Pas d'extension de plus de 30 % de ce qui existe en bordure littorale, et s'il n'y a pas augmentation d'affluents. »

Pour Yveline Druetz : « Aujourd'hui, il faut travailler au niveau des législateurs pour que le tel évoué. À La Hague, il n'y a plus de sièges d'exploitation agricoles, il n'y aura plus d'herbages et ce sera de la friche. Est-ce que nos députés veulent voir nos territoires mourir ? »

Un avis que partage Jean-Pierre Lironneur : « Il faut favoriser l'élevage dans les marais, car c'est, dans cette zone, une agriculture vertueuse. »

Après les réunions publiques, le processus d'élaboration du Scot, enclenché en 2017, se terminera par une enquête publique, avec modifications éventuelles, avant approbation avec modification du nom du projet de la Marche.



Make it your own domain with G Suite

Try G Suite free

Annuaire Immo



Vente Marais

Cherchez votre bien

Liens du Site Presse

Révision du SCOT du Pays du Cotentin – Bilan de concertation -

1

## Exemples d'encarts annonçant les réunions publiques, Presse de la Manche le 23/01/2020

**Pays de Carentan-les-Marais**

**Face à Rouen**

**Animation ludique itinérante**

**Création hale**

**Journal mondiale des zones humides**

**Le 18 au 24 janvier 2020**

**Sud Cotentin Pays de la Haye**

**Canville-la-Rouée. Célébration des vœux**

**La municipalité repart au combat**

**Document d'orientations et d'objectifs du SCOT Pays du Cotentin**

**Le 18 au 24 janvier 2020**

**L'Authentique Fertilisant**

**MOTIN FRÈRES SAS**

## Exemples d'encarts annonçant les réunions publiques, Ouest France le 23/01/2020

**Carentan-les-Marais**

**Neuville-au-Platin**

**Valognes**

**Le 22 et 23 janvier 2020**

**La Roche**

**Valognes**

**Neuville-au-Platin**

**Le 22 et 23 janvier 2020**

## Exemples d'encarts sur le site Internet de la Manche Libre annonçant les réunions publiques, Ouest France le 22 et 23/01/2020

**LA MANCHE LIBRE.fr**

**Carentan. Réunions publiques**

Le 23 janvier 2020 à 13:02

Dans le cadre du SCOT (schéma de cohérence territoriale) du pays du Cotentin (qui regroupe la communauté d'agglomération de Cotentin et la communauté de communes de la Baie du Cotentin), deux réunions publiques sont organisées autour du projet de document d'orientation globale. Le mardi 27 janvier à 20 h 30 à Carentan-les-Marais, au théâtre, rue de la Halle et jeudi 30 janvier à 19 h à Valognes, salle Léopold Deltile.

Il vous reste 90% de cet article à découvrir. Pour poursuivre sa lecture et accéder à l'ensemble des articles réservés aux abonnés, abonnez-vous sans engagement à

**LA MANCHE LIBRE.fr**

**LA MANCHE LIBRE.fr**

**Valognes. Réunions publiques**

Le 22 janvier 2020 à 15:59

Le SCOT du Pays du Cotentin organise deux réunions publiques autour du document d'orientations et d'objectifs du SCOT en révision, lundi 27 janvier à 20 h 30 à Carentan-les-Marais, salle du théâtre, rue de la Halle et jeudi 30 janvier à 19 h à Valognes, salle Léopold Deltile.

Il vous reste 90% de cet article à découvrir. Pour poursuivre sa lecture et accéder à l'ensemble des articles réservés aux abonnés, abonnez-vous sans engagement à

**LA MANCHE LIBRE.fr**

Exemple d'affiche annonçant les réunions publiques du DOO



# SCOT

## DU PAYS DU COTENTIN

---

# Réunions publiques

---

*Présentation et débat autour du projet de  
Document d'Orientations Générales*

**Lundi 27 janvier 2020 à 20h30**  
Salle du Théâtre– Rue de la Halle – Carentan-les-Marais

**Jeudi 30 janvier 2020 à 19h00**  
Salle Léopod Delisle – rue Léopod Delisle – Valognes

SCOT du Pays du Cotentin  
Service Urbanisme et Planification  
Mairie déléguée de Tourlaville - 109 rue des prairies  
50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN  
Tél : 02 33 88 15 93 – emmanuel.lehmann@lecotentin.fr

[www.scot-cotentin.fr](http://www.scot-cotentin.fr)

Exemple d'affiche annonçant les réunions publiques du DOO sur le pôle de proximité Cœur Cotentin



SCOT  
DU PAYS DU COTENTIN

### Réunions publiques

*Présentation et débat autour du projet de  
Document d'Orientations Générales*

**Lundi 27 janvier 2020 à 20h30**  
Salle du Théâtre– Rue de la Halle – Carentan-les-Marais

**Jeudi 30 janvier 2020 à 19h00**  
Salle Léopod Delisle – rue Léopod Delisle – Valognes

[www.scot-cotentin.fr](http://www.scot-cotentin.fr)

Exemple de réseau social (Facebook) de la Communauté d'agglomération du Cotentin annonçant les réunions publiques du DOO



**Communauté d'agglomération du Cotentin**  
21 janvier, 21:04

Des questions sur la Loi littoral, le développement résidentiel, commercial et économique sur le territoire ?

Le SCOT organise des débats autour de ces questions

- ▶ Le lundi 27 janvier à 20h30 à Carentan-les-Marais  
Salle du Théâtre, rue de la Halle
- ▶ Le Jeudi 30 janvier à 19h00 à Valognes  
Salle Léopold Delisle, rue Léopod Delisle.



SCOT du Pays du Cotentin - SCOT du Pays du Cotentin  
SCOT du Pays du Cotentin



SCOT du Pays du Cotentin - SCOT du Pays du Cotentin  
SCOT du Pays du Cotentin

1 1 commentaire 1 partage

J'aime Commenter Partager

Exemple de réseau social (Facebook) de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin annonçant les réunions publiques du DOO



**Communauté de Communes de la Baie du Cotentin**  
20 janvier, 11:41

Dans le cadre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays du Cotentin (qui regroupe la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin), deux réunions publiques sont organisées autour du projet de document d'orientations générales les :

- Lundi 27 janvier 2020, à 20h30 à Carentan-les-Marais, Théâtre, Rue de la Halle ;
- Jeudi 30 janvier 2020, à 19h00 à Valognes, Salle Léopold Delisle, Rue Léopold Delisle.

Pour en savoir plus sur le SCOT du Pays du Cotentin : <http://www.scot-cotentin.fr/>



# SCOT

DU PAYS DU COTENTIN

---

## Réunions publiques

---

Présentation et débat autour du projet de  
Document d'Orientations Générales

**Lundi 27 janvier 2020 à 20h30**  
Salle du Théâtre – Rue de la Halle – Carentan-les-Marais

**Jeudi 30 janvier 2020 à 19h00**  
Salle Léopold Delisle – rue Léopod Delisle – Valognes

SCOT du Pays du Cotentin  
Service Urbanisme et Planification  
Mairie déléguée de Tourlaville - 109 rue des prairies  
50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN  
TÉL : 02 33 88 15 93 - [emmanuel.lehmann@scotcotentin.fr](mailto:emmanuel.lehmann@scotcotentin.fr)

[www.scot-cotentin.fr](http://www.scot-cotentin.fr)

2 1 partage

J'aime Commenter Partager

#### 4. La mise à disposition des documents du SCoT sur le site Internet du SCoT

Le SCoT dispose d'un espace dédié sur internet à l'adresse suivante : [www.scot-cotentin.fr](http://www.scot-cotentin.fr)

Cet espace publie les actualités du SCoT et comporte plusieurs rubriques permettant un accès aux différents documents qui ont contribué à la révision du SCoT du Pays du Cotentin : diaporamas de présentation, livrets, projets, etc.

Y sont classés l'ensemble des documents selon les phases de la révision du SCoT :

- Le SCoT fait son diagnostic.
- Le projet de PADD.
- Le projet de DOO.

Les panneaux de concertation sont également consultables au travers d'un onglet qui leur est réservé.

Par ailleurs, un espace de contact permet également d'envoyer ses remarques, observations ou questions.

#### Page du site Internet du SCoT du Pays du Cotentin consacrée à la révision du SCoT



The screenshot shows the website interface for the SCOT of the Cotentin region. At the top, there is a search bar and navigation buttons for 'ACTUALITÉS', 'NEWSLETTER', 'MUTUALISATION', and 'CONTACT'. A main navigation bar includes 'Le syndicat mixte', 'Le SCOT approuvé', 'Révision du SCOT', and 'Concertation'. The current page is titled 'Le SCOT fait son diagnostic' and features a sidebar with a list of links: 'Risques littoraux : le SCOT s'engage', 'Déplacements et mobilités : le Cotentin mène l'enquête!', 'Après le bilan, le SCOT entre en révision', 'Le SCOT fait son diagnostic', 'Le projet de PADD', and 'Le projet de D.O.O.'. The main content area contains a sub-header 'Le SCOT fait son diagnostic', a sub-section 'A l'échelle du Cotentin : Un diagnostic partagé', and several download buttons for various diagnostic documents. A section titled '26 juin 2017 : le 2<sup>ème</sup> forum SCOT' provides details about a recent forum. The footer contains a menu with links like 'Le syndicat mixte', 'Révision du SCOT', 'Glossaire - Termes utilisés', 'Marchés', 'Extranet', 'Mentions légales', 'Le SCOT approuvé', 'Observatoire foncier', 'Contacts', 'Connexion', and a row of logos for partner organizations including ARS, BZH, Cotentin, Europe, LA MANICHE, NORMANDIE, and SCoT.

## Page du site Internet du SCOT du Pays du Cotentin consacrée à la concertation du SCOT



Recherche... ok

ACTUALITÉS NEWSLETTER

MUTUALISATION CONTACT

Le syndicat mixte Le SCOT approuvé Révision du SCOT Concertation

→ Accueil  
→ Le syndicat mixte  
→ Le SCOT approuvé  
→ Révision du SCOT  
→ Concertation

### Concertation

→ [La concertation : qu'est-ce que c'est ?](#)

Lors de l'élaboration et de la révision d'un SCOT, les modalités de la concertation doivent permettre au public d'accéder aux documents et aux informations, ainsi que de formuler des observations et des propositions qui seront enregistrées et conservées.

Tout au long de la révision du SCOT, différents moyens seront mis en œuvre pour vous permettre de prendre connaissance de l'état d'avancement des études, mais aussi de nous faire part de votre avis, de vos suggestions.

Lors de l'arrêt de projet, un bilan de la concertation sera tiré. Il exposera les moyens mis en œuvre, les avis et les contributions recueillies, et à façon ont ils auront été pris en compte.

→ [Participer aux réunions publiques](#)

Deux réunions publiques de présentation et de débat autour du Document d'orientations générales (ou DOO) du SCOT se tiendront :

**Le lundi 27 janvier 2020 à 20h30 à Carentan-les-Marais** : Salle du Théâtre, Rue de la Halle.  
**Le Jeudi 30 janvier 2020 à 19h00 à Valognes** : Salle Léopod Delisle - rue Léopod Delisle.

→ [Voir l'affiche des réunions publiques](#)

→ [Télécharger les documents du D.O.O.](#)

→ Exposition publique :

Une exposition publique composée de 4 panneaux présente la synthèse des orientations du Document d'orientations et d'objectifs (ou D.O.O.)

Cette exposition est consultable en ligne.

Elle est également affichée en plusieurs lieux du territoire listés en bas de cette page.

→ [Consulter l'exposition publique D.O.O. \(4 pages\)](#)

→ Diaporama :

Un diaporama de synthèse du D.O.O. peut être téléchargé à la page suivante :

→ [Télécharger le diaporama de la réunion publique D.O.O. \(41 pages\)](#)

→ [Télécharger les documents des étapes antérieures](#)

→ Bilan du SCOT approuvé :

→ [Accéder à la page de téléchargement du Bilan du SCOT approuvé](#)

## 5. La tenue de réunions publiques

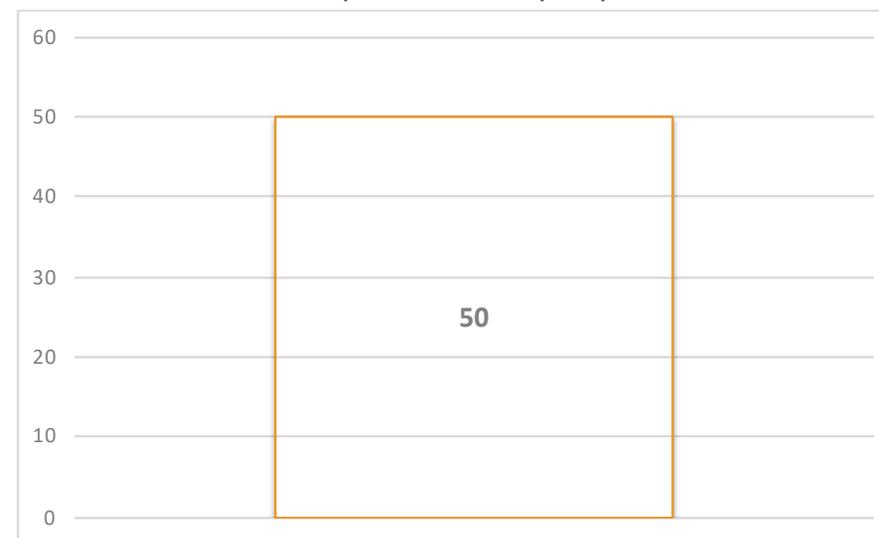
### Diagnostic et Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Une réunion publique a porté sur la démarche de la révision du SCOT du Pays du Cotentin, la mise en évidence des enjeux et défis auxquels le territoire est confronté, ainsi que le projet politique et la stratégie souhaités par les élus du SCOT.

La réunion a eu lieu le :

- 28 novembre 2018 à la salle du Château de Valognes.

Participants à la réunion publique



Les échanges et les questions soulevées par les participants ont porté sur les points suivants :

- Conséquences des rapports du GIEC sur l'urbanisation, nécessité de permettre des zones refuges.
- Enjeu de la qualité de la desserte ferroviaire pour permettre le développement économique.
- Enjeu de la desserte interne (pôles multimodaux en lien avec espaces de coworking et location auto), rôle de la Région dans ces stratégies... Les espaces ruraux sont difficiles à raccorder à la RN13 ce qui nuit à leur attractivité.
- Impression que l'amélioration des transports en commun bénéficie essentiellement aux urbains (projet de BHNS...).
- Nécessité de développer de nouvelles zones d'activité pour renforcer l'attractivité.
- Difficultés liées à l'enclavement numérique, et aux « zones blanches » téléphoniques.
- Les territoires ruraux ne doivent pas être laissés à l'abandon au bénéfice des grands pôles bordant la RN13.
- Pressions sur les terres agricoles du fait des boisements liés à la chasse, qui ponctionnent de la S.A.U.
- Difficultés rencontrées pour le développement des exploitations agricoles dans les communes littorales, notamment en espaces proches du rivage.
- Moyens d'action du SCoT : les politiques des EPCI devront l'accompagner.

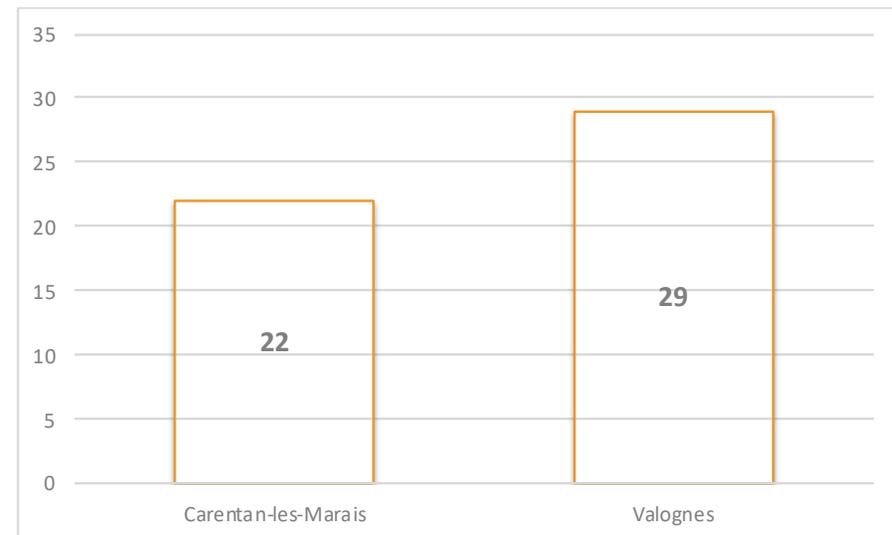
### Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Deux réunions publiques sont venues préciser les actions à mettre en œuvre pour concrétiser le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et, ainsi, présenter le DOO.

Les réunions ont eu lieu le :

- 27 janvier 2020 à la Salle du Théâtre de Carentan-les-Marais.
- 30 janvier 2020 à la Salle Léopold Delisle de Valognes.

**Participants aux réunions publiques**



Les échanges et les questions soulevées par les participants ont porté sur les points suivants :

- Enjeu de maintien du rôle multimodal et du niveau desserte ferroviaire des 3 gares du territoire : Cherbourg-en-Cotentin, Valognes et Carentan-les-Marais.
- Sur l'agriculture en communes littorales : les participants s'accordent sur l'existence de difficultés liées à l'évolution ou au développement des exploitations agricoles dans les communes littorales ; une évolution de

cette situation ne peut pas passer par la rédaction de règles dans le SCoT, celui-ci devant être conforme à la loi, mais par une évolution future de la loi littoral.

- Conséquence de la loi ELAN en matière d'aménagement et d'urbanisation des espaces littoraux et l'absence de possibilités d'extension des entités bâties comportant moins de 60 habitations du fait de la jurisprudence dite « Porto Vecchio ».
- Remarques sur les incertitudes pesant sur la transmissibilité à long terme des propriétés en front de mer, et sur les modalités dans lesquelles une future relocalisation serait mise en œuvre et financée.
- L'absence de desserte par transport en commun dans certains espaces du territoire et sur le fait que le vieillissement de la population ne pourra être enrayeré qu'avec une amélioration de la desserte des territoires ruraux en transports en commun.
- La relation d'opposabilité entre le SCoT et les documents d'urbanisme locaux.

## 6. La mobilisation des partenaires et des élus

Dans une démarche voulue et assumée de co-construction, la révision du SCoT a donné lieu à de nombreux instances d'échanges dans lesquelles élus, techniciens, administrés, personnes publiques associées (PPA) ont pu s'exprimer.

Ainsi, pas moins de 26 temps d'échanges ont jalonné le processus de révision du SCoT du Pays du Cotentin.

### Présentation du DOO aux Personnes Publiques Associées (PPA)



## Les temps d'échanges durant le processus de révision du SCOT du Pays du Cotentin

| Phase             | Date             | Objet  | Public visé  |
|-------------------|------------------|--|--|
| <b>Diagnostic</b> |                  |  |  |
| Diagnostic        | 12/05/2017       | Forum "Bilan du SCOT approuvé"   | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| Diagnostic        | 26/06/2017       | Forum "diagnostic prospectif"  | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA Presse |
| Diagnostic        | 23/11/2017       | Restitution du Diagnostic en bureau SCOT   | Membres du bureau SCOT   |
| Diagnostic        | 11/12/2017       | Restitution du Diagnostic en Comité syndical SCOT  | Délégués syndicaux SCOT, presse  |
| Diagnostic        | 15/01/2018       | Réunion restitution PPA "diagnostic prospectif"  | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| <b>PADD</b>       |                  |  |  |
| PADD              | 24/05/2018       | Réunion de lancement de la phase 2 du marché   | membres du bureau SCOT   |
| PADD              | 28/06/2018       | Séminaire "scénarios et perspectives"  | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC  |
| PADD              | 20 et 21/09/2018 | Ateliers thématiques Commerce et Dev éco, habitat, agriculture, environnement, mobilités, tourisme | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| PADD              | 05/11/2018       | Débat sur les orientations du PADD   | Délégués syndicaux SCOT, presse  |
| PADD              | 26/11/2018       | Réunion restitution du PADD aux PPA  | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| PADD              | 26/11/2018       | Réunion publique sur le diagnostic et PADD   | Grand public, presse.  |
| PADD              | 01/12/2018       | Restitution du PADD au conseil de développement de la CAC  | Conseil de développement   |
| PADD              | 07/02/2019       | Présentation du PADD en CDPENAF  | Membres CDPENAF  |
| <b>DOO</b>        |                  |  |  |
| DOO               | 07/05/2019       | Atelier thématique Risques littoraux   | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC  |
| DOO               | 24/06/2019       | Atelier Environnement Risques Energie  | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| DOO               | 08/07/2019       | Atelier Loi littoral   | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| DOO               | 25/10/2019       | Atelier Loi littoral   | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| DOO               | 25/10/2019       | Atelier habitat  | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| DOO               | 14/11/2019       | Atelier Agriculture  | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| DOO               | 14/11/2019       | Atelier commerce et développement économique   | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| DOO               | 27/01/2020       | Réunion Publique DOO - Carentan  | Grand public, presse   |
| DOO               | 30/01/2020       | Réunion Publique DOO - Valognes  | Grand public, presse   |
| DOO               | 03/02/2020       | Réunion restitution du DOO aux PPA   | Elus SCOT, élus et techniciens CAC et CCBDC, élus pôles de proximité, maires sur invitation des EPCI, PPA        |
| DOO               | 28/02/2020       | Arrêt de projet SCOT   | Délégués syndicaux SCOT, presse  |



## Partie 2

### La prise en compte des contributions dans le cadre de la révision du SCoT du Pays du Cotentin

La participation des acteurs du territoire, qu'ils soient habitants ou élus, a permis de préciser et d'enrichir le projet de territoire exprimé dans le SCoT.

Dans l'ensemble, les contributions et observations ont révélé des dénominateurs communs partagés à la fois sur les enjeux, les défis et sur le cœur même du projet porté par les élus du SCoT du Pays du Cotentin.

De manière synthétique, le SCoT a cherché à répondre, dans le cadre de ses compétences, aux différents aspects et thèmes soulevés par le public.

- Ainsi, sur le développement démographique, l'ambition est de trouver une croissance du nombre des habitants en adéquation, tout d'abord, avec le développement économique à venir.

Mais encore, au travers de la hausse sensible du nombre d'habitants envisagée par le projet de SCoT, il s'agit d'atténuer les effets du vieillissement sur le renouvellement des savoir-faire et de la main d'œuvre, sur la présence de certains équipements (écoles, commerces...) ...

- L'importance que le public a exprimé sur la notion de proximité est indéniablement au cœur du projet de territoire et du SCoT. L'aménagement envisagé tend à rapprocher les habitants des lieux d'activités (espaces économiques, lieux de loisirs, de commerce, de culture, équipements de santé, de formation...).

Plus encore, il est recherché une proximité interne et externe au travers de mobilités alternatives à la voiture individuelle, vélo et co-voiturage, entre autres, au travers du maintien de la fonctionnalité des trois gares que comptent le territoire, du port de Cherbourg-en-Cotentin, du développement du réseau inter-urbain de transport en commun et au travers du numérique.

Enfin, l'émergence d'une demande en production locale est prise en considération puisque des actions sont mises en exergue pour accompagner le développement des circuits de proximité.

- Le volet économique revêt une teneur particulière puisque filières d'excellence nucléaire, agro-alimentaire, agricole, aquacole, touristique, etc., amènent de la spécificité territoriale.

Comme l'ont souvent rappelé les habitants et les élus, le développement du territoire est conditionné au développement économique. A cette fin, la stratégie du SCoT et ses orientations supposent de conforter l'ensemble du tissu économiques exogène et endogène et d'accompagner sa diversification. Le but avoué étant de donner une liberté de choix dans les parcours professionnels des actifs et résidentiel des entreprises.

- Enfin, pour répondre à la question de la qualité du cadre de vie, le SCoT se veut à la pointe de la transition écologique par rapport :
  - Aux préoccupations à l'égard du changement climatique par un mode de développement durable qui préserve et protège les richesses environnementales associées au territoire.
  - Au maintien des paysages littoraux et rétro-littoraux qui bâtissent de véritables identités locales et qui orientent les usages sur les territoires : agriculture, aquaculture, tourisme, développement résidentiel, ...
  - A la mobilisation des ressources naturelles présentes localement pour produire de l'énergie.
  - A la réduction de la consommation foncière des espaces agricoles, naturels et forestiers.
  - Au maintien du caractère rural du territoire et des équilibres territoriaux avec des espaces de vie dynamiques qui préservent leurs spécificités au nom d'une complémentarité globale créatrice de richesses, mais aussi au nom du maintien d'un mode de développement cotentinois singulier.



